

Informations municipales

Une exposition à la médiathèque de Solaize : Eau !!!

L'eau, qui peut se passer de ce précieux liquide ?

Eau, milieu de vie, eau pour les activités humaines, eau pour tous, eau potable, eaux en bouteille, gestion de l'eau en France, eau en danger ou conflits autour de l'eau, autant d'aspects abordés par l'exposition « eau !!! » organisée par la médiathèque.

» du jeudi 12 janvier au mercredi 15 février 2006.

Venez nombreux découvrir cette thématique d'actualité abordée simplement à travers cette exposition tout public soutenue par la Médiathèque du Rhône. Des dizaines d'ouvrages sur le sujet pourront être empruntés à cette occasion. Visites prévues pour les scolaires.

» Médiathèque de Solaize - Horaires habituels :
mercredi 15 h à 18 h 30 - jeudi et vendredi 16 h à 18 h 30 - samedi 10 h à 12 h

Classes en « 9 »

Vous êtes cordialement invités à partager avec vos amis, parents et enfants la traditionnelle galette des rois le vendredi 27 janvier 2006 à 20h à la salle de la Verchère suivie de l'assemblée générale avec renouvellement du bureau.

Classes en « 6 »

Le bureau vous attend le jeudi 19 janvier à 20h30 (salle C de la médiathèque) pour la préparation des festivités 2006. Nous avons besoin de vous et de vos idées.

Soldes d'hiver 2006

Par arrêté préfectoral la date de début des soldes dans le département du Rhône pour l'année 2006 est fixée au mercredi 11 janvier 2006 à partir de 8h pour une durée de 6 semaines soit jusqu'au mardi 21 février 2006 inclus.

Reconstruction du pont de la Blancherie sur l'Ozon

Les travaux vont débuter fin janvier 2006 pour une durée approximative de 6 semaines.

SYTRAL

Dans le cadre de l'évolution de la grille tarifaire du réseau TCL, le SYTRAL modifie l'abonnement des personnes âgées de plus de 65 ans non imposables.

L'abonnement «3 étoiles» devient l'abonnement «Senior Advantage» à partir du 1er janvier 2006, son prix sera de 3€ par mois soit une réduction de plus de 90% par rapport à l'abonnement «Age d'or» proposé aux personnes de plus de 65 ans imposables.

Ecole de musique

Cet établissement public regroupe les communes de Solaize, Sérézin du Rhône, Communay, Ternay et Saint Symphorien d'Ozon où se trouve ses bureaux. A ce jour, 29 enfants et 4 adultes de Solaize sont inscrits à l'école de musique intercommunale.

L'école accueille les enfants dès l'âge de 5 ans en éveil musical ou à 7 ans en classe de formation musicale. Parallèlement à cet enseignement théorique, on y enseigne 13 disciplines instrumentales : violon, violoncelle, guitare classique, guitare électrique, piano, orgue électronique, accordéon, clarinette, flûte traversière, saxophone, trompette, trombone et batterie.

De plus, chaque enfant a la possibilité de participer à un des ensembles proposés par l'école : ensemble de guitares, d'accordéons, de violons, de flûtes traversières, ainsi qu'un orchestre junior en partenariat avec l'harmonie des pays de l'Ozon, et d'un atelier Jazz-Rock.

Depuis la rentrée scolaire 2003-2004, l'école de musique évolue dans son système d'évaluation des connaissances solfégiques et instrumentales qui se fait à présent par cycles et permet donc une appréciation plus souple et plus différenciée du niveau de chacun des élèves. L'école multiplie également les possibilités d'expression publique des enfants (indispensables à la concrétisation de leur travail), à travers différents concerts, soirées musicales, auditions de classes, spectacle et projets divers.

Quinze professeurs qualifiés ont la charge de cet enseignement musical guidant avec compétence et beaucoup d'attention les pas de leurs élèves jeunes ou adultes vers les joies de la musique.

» **Ecole intercommunale de musique (S.I.E.M.)**

3, parc municipal - 69360 St Symphorien d'Ozon - (Tél.: 04.78.02.13.24)

SYTRAL (Communiqué de presse)

**Objet : Enquête Ménages Déplacements :
Début des enquêtes dans les communes**

À partir du 4 novembre, les interviews des ménages sélectionnés dans le cadre de l'Enquête Ménages Déplacement (EMD) pilotée par le SYTRAL vont débuter. Elles s'échelonneront jusqu'en avril 2006.

L'EMD pourquoi ?

Une EMD est une forme de « recensement » appliqué au domaine des déplacements.

Elle permet aux habitants de l'agglomération lyonnaise d'expliquer comment ils se déplacent et de donner leur avis sur les moyens de transport à leur disposition et sur leurs besoins en la matière. Les résultats de l'enquête serviront de base de connaissance, de réflexion et de travail aux élus et aux acteurs des transports.

L'EMD, comment ?

Avant la visite de l'enquêteur du bureau d'étude SOFRECO, en charge de cette mission, les ménages recevront une lettre d'information les prévenant qu'ils sont sélectionnés. Puis, l'enquêteur prendra personnellement rendez-vous, soit en se rendant à leur domicile, soit par téléphone. **Au moment de sa visite, il présentera obligatoirement sa carte professionnelle.**

Le questionnaire, d'une quarantaine de minutes en moyenne, recense la totalité des déplacements effectués la veille de l'entretien par tous les membres du ménage âgés de plus de cinq ans : la constitution du ménage, le moyen de transport utilisé, la destination, l'heure, le motif, la durée... du mardi au samedi. Un questionnaire complémentaire sur les problématiques locales de transport est posé à une des personnes du ménage âgées de plus de 16 ans, tirée au sort. Dans le cadre de cette enquête d'intérêt public, la confidentialité des renseignements communiqués est strictement garantie.

À l'issue de l'enquête, plus de 25 000 personnes auront été interviewées et 100 000 déplacements décrits..., faisant de l'EMD de l'agglomération lyonnaise la plus vaste réalisée en France, hors Île-de-France.

<http://www.sytral.fr>